



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 216.

---

M. ALLUM propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 216 — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques (indicateurs économiques)/The Financial Administration Amendment Act (Economic Indicators)*.

Il s'élève un débat.

M. ALLUM intervient.

MM. JOHNSON, GERRARD, SWAN, HELWER, WIEBE et LAGASSÉ posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* FRIESEN ainsi MM. MARCELINO (Tyndall Park), JOHNSON, GERRARD et SWAN interviennent. M. HELWER exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

M. KINEW présente la proposition suivante :

Proposition n°9 : Maintien de l'accessibilité aux études postsecondaires pour les étudiants et leurs familles

Attendu :

que le gouvernement provincial a éliminé le plafond qui empêchait que les frais de scolarité universitaires soient augmentés au-delà du taux d'inflation, qu'il permet dorénavant une augmentation de cinq pour cent en sus de l'inflation et qu'il dérègle les frais de cours;

que les universités situées à Winnipeg et à Brandon se préparent à augmenter les frais de scolarité au taux maximal, ce qui représente des milliers de dollars de plus en frais de scolarité et de cours pour les étudiants inscrits à un programme d'études de quatre ans;

que les frais de scolarité universitaires doivent être abordables pour tous les étudiants et leurs parents;

que les étudiants et les familles à faible revenu seront les plus durement touchés par une augmentation des frais de scolarité et que certains étudiants au Manitoba ont déjà recours à des services supplémentaires comme les banques alimentaires afin de pouvoir payer leurs études;

que les frais de scolarité constituent le principal obstacle à l'accès aux études postsecondaires et que le Manitoba devrait continuer à se classer au troisième rang des provinces et territoires ayant les plus faibles frais de scolarité;

que le maintien du plafond applicable aux frais de scolarité permettra aux universités manitobaines de continuer d'attirer des étudiants de tous les milieux socioéconomiques et à tout le monde dans la province de pouvoir faire des études;

que le premier ministre a gelé les salaires des fonctionnaires ouvrant la porte à une augmentation des frais de scolarité, ce qui nuira à l'accès des étudiants aux études postsecondaires et à des emplois bien rémunérés par la suite;

que le premier ministre, sans consulter les étudiants ou leurs familles, a présenté un projet de loi pour éliminer le plafond applicable aux frais de scolarité malgré les diverses rencontres qu'il a eues avec les leaders étudiants,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à retirer le projet de loi 31 et à maintenir le plafond applicable aux frais de scolarité pour que les augmentations ne dépassent pas le niveau d'inflation et que l'éducation demeure abordable pour chaque étudiant et chaque famille au Manitoba.

Il s'élève un débat.

M. KINEW intervient.

MM. JOHNSTON et ALLUM, M<sup>mes</sup> GUILLEMARD, KLASSEN et LATHLIN ainsi que MM. NESBITT et FLETCHER posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. JOHNSTON, ALLUM et MARTIN ainsi que M<sup>me</sup> KLASSEN interviennent. M. NESBITT exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

## TREIZE HEURES TRENTE

M. SMOOK, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le troisième rapport du Comité :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le 5 avril 2017, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Amendment Act*;
- projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*.

**Composition du Comité :**

- M<sup>me</sup> FONTAINE;
- M. ISLEIFSON;
- M. JOHNSTON (St. James);
- M. KINEW;
- M<sup>me</sup> KLASSEN;
- M<sup>me</sup> LATHLIN;
- M. MICHALESKI;
- M. le *ministre* SCHULER;
- M. SMOOK (président);
- M. le *ministre* WISHART;
- M. WOWCHUK.

Le Comité a élu M. ISLEIFSON à la vice-présidence.

**Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 10) — *Loi modifiant la Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 12) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

---

M. PIWNIUK, *président du Comité permanent de la justice*, présente le troisième rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 5 avril 2017, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*;
- projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act*.

**Composition du Comité :**

- M. ALLUM;
- M. BINDLE;
- M. le *ministre* CULLEN;
- M. CURRY;
- M<sup>me</sup> LAMOUREUX;
- M. MARCELINO;
- M. PIWNIUK;
- M. REYES;
- M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON;
- M. SWAN;
- M. WHARTON.

Le Comité a élu :

- M. PIWNIUK à la présidence;
- M. BINDLE à la vice-présidence.

**Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 15) — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. PIWNIUK, le rapport du Comité est déposé.

---

La présidente dépose le rapport du vérificateur général intitulé « Management of MRI Services », daté du mois d'avril 2017.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 25)

---

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. SWAN, M<sup>me</sup> la ministre COX, M. le ministre WISHART, M<sup>me</sup> LAMOUREUX et M. TEITSMA font des déclarations de député.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. ALTEMEYER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30. (W. Semere, A. Raesu, N. Semere et autres)

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. KINEW — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à reconnaître le besoin d'installations récréatives de qualité dans toutes les écoles du Manitoba, à revenir sur sa décision de coupe régressive à cet égard et à fournir à l'École secondaire Kelvin le financement nécessaire à la construction d'un nouveau gymnase et d'un centre de mieux-être. (L. Bedard, V. Lopez, N. Hamidi et autres)

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30. (K. Gill, P. Gill, J. Singh et autres)

M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M<sup>me</sup> LATHLIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. SARAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision et à fournir le reste du financement nécessaire à la construction d'un gymnase à l'école secondaire Kelvin le plus tôt possible. (T. Christianson, M. Finley, K. Stewart et autres)

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 29 — *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé/The Health Sector Bargaining Unit Review Act*.

(Recommandé par l'administrateur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN intervient.

MM. WIEBE et GERRARD posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. WIEBE et GERRARD interviennent. Sur la motion de M. MALOWAY, le débat est ajourné.

---

M. le *ministre* GOERTZEN dépose le message de l'administrateur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 29.

(Document parlementaire n° 26)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 25 — *Loi sur la réduction des méfaits du cannabis (modification de diverses dispositions législatives)/The Cannabis Harm Prevention Act (Various Acts Amended)*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON intervient.

MM. SWAN et GERRARD posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

MM. SWAN et GERRARD interviennent. Sur la motion de M. MALOWAY, le débat est ajourné.

---

**Jeudi 6 avril 2017**

---

M. le *ministre* FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 28 — *Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Act*.

(Recommandé par l'administrateur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN intervient.

MM. ALLUM, GERRARD et LINDSEY posent des questions au ministre.

Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise de la période des questions.

---

M. le *ministre* FRIESEN dépose le message de l'administrateur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 28.

(Document parlementaire n° 27)

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger